

## NOTRE NOUVEAU PRÉSIDENT

Permettez-nous, chers Collègues de vous présenter M. Robert BLONDEL, notre nouveau Président, élu le samedi 19 novembre 1932.

M. R. BLONDEL n'est pas un inconnu pour la plupart des membres de notre Association. Sa famille est honorée à Rouen et dans les différents centres textiles. Son père M. Emile BLONDEL collabora utilement à de nombreuses revues, donnant maintes indications pratiques de la profession de Teinturier, fut pendant de nombreuses années Président du Comité de Chimie et Président de la Société Industrielle de Rouen et fonda sous les auspices de celle-ci la Société d'Etudes pour le Développement de l'Industrie des Matières Colorantes en France et l'Institut Chimique dirigé par notre ancien Président M. CAILLE.

M. R. BLONDEL continue les traditions de famille. Après avoir obtenu la Licence ès-Sciences à la faculté des Sciences de Caen en 1901, il termina ses études techniques à l'Ecole de Chimie de Mulhouse en 1902-1903. Ayant fait plusieurs stages en Allemagne, il prit en 1903 la direction effective de la Teinturerie de St-Léger-du-Bourg-Denis.

Capitaine pendant la guerre à l'Etat-Major du 1<sup>er</sup> Corps de Cavalerie, puis au Grand Quartier

Général, il ne reprit son activité industrielle qu'au printemps 1919.

Membre de la Société Industrielle de Rouen dont il était Secrétaire en 1914, il en est actuellement Vice-Président.

Les membres de l'ACIT présents au XI<sup>e</sup> Congrès de Rouen le 29 septembre 1928, se souviennent de sa Conférence sur l'application des couleurs naphтол en teinture. Documentée, claire, lumineuse même, elle fut pour ceux qui ne la connaissait pas une révélation et pour nous une confirmation dans sa maîtrise dans l'art de la teinture.

En 1930, il fut délégué par le Conseil d'Administration parmi les 10 délégués à la Fédération Internationale des Chimistes de l'Industrie Textile et de la Couleur dont le siège est à Bâle.

Conférencier à l'Institut Chimique de Rouen, il donne de claires et pratiques indications aux futurs chimistes teinturiers.

Voilà l'homme choisi par le Conseil d'Administration pour la présidence. Son passé nous est un sûr garant de la bonne marche de notre Association dans l'avenir. Ses devanciers trouveront en notre Président, M. Robert BLONDEL, que vous connaissez maintenant davantage un digne continuateur de leur œuvre.

A.C.I.T.

## AVIS DU TRÉSORIER

Nous rappelons aux collègues de l'A. C. I. T. qu'il est de leur devoir de régler leur cotisation dans les trois premiers mois de l'année, à raison de 50 francs pour les membres résidant en France, et 75 francs pour les membres résidant à l'étranger.

En raison du prix de revient élevé de la Revue Mensuelle que nous servons à nos sociétaires, nous serons obligés de suspendre l'envoi de la Revue en cas de retard de paiement des cotisations.

La façon la plus simple de régler sa cotisation est de faire un versement au compte Chèques Postaux de l'A.C.I.T. N° 494.15 Paris. Ce versement peut se faire dans tous les bureaux de poste.

Si l'on préfère que le Trésorier fasse un recouvrement postal prière de prévenir le Trésorier par simple carte postale en indiquant la date d'échéance préférée. Il sera perçu un supplément de 2 fr. 50 pour frais de recouvrement.

## PRÉSENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES

Est proposé comme Sociétaire : M. Vladimir DAVYDOFF, Ingénieur chimiste de l'Université de Caen, 12, rue St-Marc, Barr (Haut-Rhin).

Présenté par :

M. Ed. JUSTIN-MUELLER, ancien président et M. J. M. GAUDIT.